

Football canadien—Loi

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député invoque le Règlement.

M. Cafik: J'aimerais tout simplement signaler que le député a bien raison de dire que je reconnais d'autres priorités, tout comme le ministre et le gouvernement. Finissons-en donc avec le bill et votons.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Selon moi, ce n'est pas un rappel au Règlement et je donne la parole au député de Grenville-Carleton.

Des voix: Le vote, le vote!

M. Baker: Monsieur l'Orateur, il y a d'autres solutions à proposer au gouvernement actuel, et c'est ce que je vais faire maintenant.

Une voix: Il pourrait démissionner.

M. Baker: A part démissionner, il pourrait retirer ce bill ce soir, ou le déposer.

Des voix: Non, non.

M. Cafik: Qu'un vote en décide.

M. Baker: Le gouvernement pourrait retirer ou déposer le bill.

M. Cafik: Que le Parlement en décide.

M. Baker: Je suis certain de parler au nom de tous les députés de l'opposition officielle en disant que nous serions heureux de voir le gouvernement accepter une des suggestions, afin de présenter des mesures législatives pour s'attaquer au cancer de l'inflation qui ronge le pays.

Des voix: Bravo!

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, j'aimerais...

Une voix: Faites un discours.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Le député veut-il poser une question?

M. Cafik: Oui, monsieur l'Orateur.

Une voix: Pourquoi ne faites-vous pas un discours?

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A ce que je vois, le député veut poser une question. Le député est-il disposé à y répondre?

● (2040)

M. Baker: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à deux questions au cours du présent débat. Si le député veut faire un discours, qu'il se lève et qu'il le fasse. Qu'il n'utilise pas encore ce subterfuge pour essayer de faire indirectement ce qu'il craint de faire directement.

Des voix: Bravo!

M. Baker: La plus grande contribution qu'on a apportée jusqu'ici au débat, je dois le dire, c'est la révélation sou-

daine que certains ministériels, peut-être pas parmi les ministres, sont disposés à reconnaître que le Parlement a d'autres sujets plus importants à traiter. Je suis bien reconnaissant au député d'indiquer les difficultés qui se posent en face afin que le public puisse s'en rendre compte. Qu'on me permette de dire que certaines questions peuvent inquiéter tous les députés.

En tant que député, j'en ai assez de recevoir des lettres dans lesquelles mes commettants me demandent quand donc le gouvernement a-t-il l'intention de s'occuper de la question du logement, d'administrer comme il se doit les lois qui concernent la Fonction publique, et d'envisager dans son ensemble le problème des transports au Canada. Quand devons-nous examiner toutes ces importantes questions? Je dis au gouvernement qu'il a le devoir de présenter ces mesures législatives. S'il présente des mesures judicieuses nous nous engageons à les appuyer, mais nous refusons de rester muets alors qu'il ne s'occupe que de futilités. Qu'il se le tienne pour dit!

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Les dernières minutes ont été assez bruyantes. Je sais que ce n'est pas encore la saison du football, mais peut-être le député de Nipissing invoque-t-il le Règlement.

M. Blais: Oui, monsieur l'Orateur. Étant donné que nous convenons tous que nous avons d'autres chats à fouetter et que le député est le leader tory à la Chambre, peut-être pourrions-nous procéder au vote immédiatement, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Le député de Grenville-Carleton.

M. Baker: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. D'autres députés désirent sans doute se prononcer sur ce bill, mais je puis assurer la Chambre qu'aucun député responsable ne désire prolonger indûment la discussion du bill.

M. McKinley: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député de Nipissing se demande pourquoi certains députés refusent de mettre la question aux voix. Il se rappellera sans doute que pendant l'heure réservée aux mesures d'initiatives parlementaires aujourd'hui, les députés de son parti n'ont pas permis que sa motion soit mise aux voix.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Je pense que tout le monde a maintenant droit de parole.

M. Blais: Monsieur l'Orateur, le bill présenté pendant l'heure réservée aux mesures d'initiatives parlementaires était d'une telle importance que je crois savoir qu'un certain nombre de députés qui avaient manifesté au préalable leur intention de prendre la parole n'ont pu le faire avant que l'heure soit écoulée.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Je pense que tous les députés ont eu l'occasion de jouer au football; voyons donc si nous pouvons donner la parole au député de York-Simcoe.